

# Le Haut-Rouergue officialisé

Le contrat de développement du Pays a été signé hier avec le Département.

**C'**EST officiel. Le pays du Haut-Rouergue a été reconnu, hier, en tant que tel lors de l'assemblée générale à Entraygues-sur-Truyère, au terme de laquelle le contrat particulier de développement territorial a été signé avec le Département. Onze cantons et 62 communes sont ainsi regroupés en une seule structure de développement, après plusieurs années de travail pour cette reconnaissance.

Une étape importante pour l'association de préfiguration du pays du Haut-Rouergue, présidée par Jean-Claude Luche, alors que ni l'Etat ni la Région ne reconnaissent encore les éléments de cohésion de ce territoire (lire notre édition d'hier). L'association a été créée en mai 2001, dans l'intention de fédérer les acteurs du territoire autour d'un projet commun de développement durable pour les dix années à venir.

« C'est en faisant preuve d'une forte ambition, de beaucoup d'initiative et de créativité que nous réussirons » a affirmé le vice-président du Département lors de l'assemblée. Valoriser les richesses patrimoniales, promouvoir l'identité et les traditions et

maintenir les hommes et les activités sur le territoire, tels sont les principaux enjeux de ce projet d'envergure.

Lequel a remporté l'unanimité auprès des communes et bénéficie désormais des crédits européens, via le programme Leader +. Au titre de l'année 2003, le contrat propose au Conseil général 44 projets, pour un coût total de 8,8 millions d'euros environ, assorti d'une participation financière du département de près d'1,5 million. « On voulait nous marginaliser, on n'a pas réussi. La preuve, nous avons eu les crédits européens, a lancé Jean Puech, président du conseil général. Cela a été long, mais nous faisons aujourd'hui la démonstration de cette cohérence. »

**Développement rural.** La réflexion des élus et des acteurs socioprofessionnels est issue, rappelons-le, de la procédure des bassins d'activités, initiée en 1991 dans le cadre de la politique territoriale du conseil général. L'occasion de soutenir une culture de projet dans divers domaines : habitat, cadre de vie, équipements, activités économiques et touristiques. La dynamique engagée a soutenu l'émer-



J.-C. Luche et J. Puech. Le conseil général participera à hauteur d'1,5 million d'euros.

gence de projets structurants - la Maison de l'Aubrac et le Festival de la randonnée pleine nature notamment - et la mise en œuvre de politiques territoriales, tels que le programme d'aménagement de la vallée du Lot.

**Manon HAUSSY**

Les cantons concernés sont : Mur-de-Barrez, Sainte-Geneviève, Saint-Amans, Laguiole, Entraygues, Estaing, Saint-Chély, Espalion, Saint-Geniez, Bozouls et Laissac.

## Crédits aux Monts et Lacs

Le président du conseil général Jean Puech a exprimé hier sa volonté d'officialiser un à un les pays aveyronnais. « Nous n'excluons personne. S'il y a des exclusions, elles ne sont pas de notre fait » a-t-il précisé. « L'ensemble du département est concerné. Il reste l'agglomération de Rodez, avec qui nous contractualisons, Conques-Marcillac et le Ségala vivant, qui sont traités dans le cadre des bassins d'activités. Il faut simplement que tout se précise. »

Exemple pour les vingt-trois communes du pays des Monts et Lacs du Lévezou, qui ont bénéficié lundi 15 décembre, des fonds européens gérés par le Préfet de Région. L'obtention de ces crédits, destinés à l'animation et à l'étude, a été qualifiée, hier, par le président du Sivom (Syndicat intercommunal à vocations multiples), Pierre Raynal, de « premier acte de l'engagement d'une procédure vers la reconnaissance ».